



Saint-Quentin

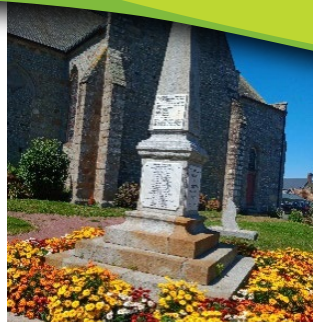
SUR-LE-HOMME



Une commune à votre écoute...



Enfants de l'école de St Quentin sur le Homme



Saint-Quentinaises, Saint-Quentinois,

Nous étions heureux de sortir de la crise liée au Covid. Passée cette crise sanitaire, c'est une crise économique, climatique et énergétique à laquelle nous devons faire face. S'y ajoutent les conflits que nous savons, plus ou moins proches, mais qui nous affectent. C'est ainsi que le quotidien devient chaque jour un défi à relever, mais toujours avec des projets à concrétiser pour notre commune. C'est bien dans cet esprit que nous avançons.

Au fil de votre lecture, vous découvrirez ce qui a été réalisé, ce qui va l'être prochainement. Nous avançons, évoluons et nous nous engageons pour un avenir que nous souhaitons durable, attractif et positif.

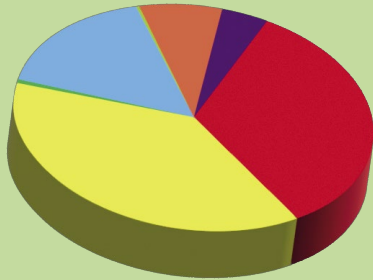
Une collectivité n'avançant jamais seule, l'ensemble du conseil se joint à moi pour remercier l'ensemble des bénévoles et en particulier ceux ayant participé à l'opération de nettoyage du cimetière, aux travaux de préparation du terrain d'entraînement au stade. Je remercie mes adjoints pour leur dévouement au quotidien, tous les conseillers pour leur engagement et leur sens des responsabilités.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou agents des écoles. Ils sont les pivots de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Saint quentinaises et Saint quentinois.

L'ensemble du conseil et moi-même vous souhaitons une excellente année 2024.

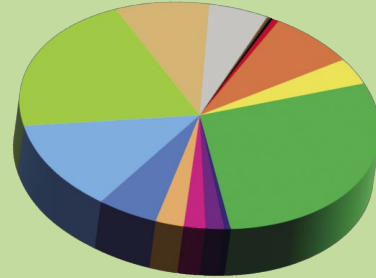
Stéphane GRALL, maire

Dépenses de fonctionnement



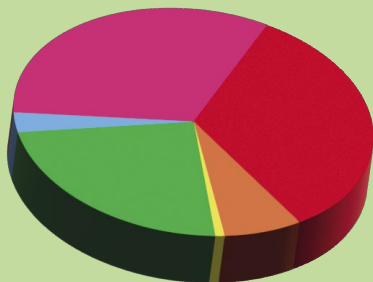
■ Virement section à section 218 000 €	■ Atténuations de produits 53 000 €
■ Orpération ordre transfert entre section 6 950 €	■ Autre charges courante 102 000 €
■ Charges à caractère général 506 122 €	■ Charges financières 3 500 €
■ Charges personnel 452 000 €	■ Charges exceptionnelles 1 000 €

Dépenses d'investissement



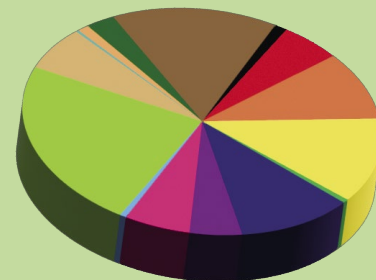
■ Cimetière 6 000 €	■ City park 116 000 €	■ Garderie 2 000 €
■ Ecole 267 400 €	■ Emprunts et cautions 47 250 €	■ Salle des fêtes 2 000 €
■ Aménagement du bourg 35 000 €	■ Terrains divers 23 000 €	■ Bâtiment mairie et installation techniques 50 000 €
■ Bâtiments divers 68 550 €	■ Matériels et mobiliers services technique et mairie 20 000 €	■ Stade 80 000 €
■ Voirie communale 7 000 €	■ Eglise 15 000 €	■ Bio diversité 192 000 €

Recettes de fonctionnement



■ Excédent antérieur reporté 313 231,99 €	■ Dotations et participations 435 900 €
■ Atténuations de charges 10 000 €	■ Autres produits gestion courante 36 000,01 €
■ Produits services 95 650 €	■ Produits financiers 50 €
■ Impôts et taxes 451 090 €	■ Produit exceptionnels 650 €

Recettes d'investissement



■ FSCR Agglo 7 000 €	■ Virement section à section 218 000 €	■ Besoin de financement 138 733,68 €
■ ADEME 114 000 €	■ Amortissements 6 950 €	■ FCTVA 26 000 €
■ CEREMA 88 000 €	■ Excédent reporté 52 266,32 €	■ Taxes aménagement 10 000 €
■ ANS 50 000 €	■ Subvention DETR - DSIL 45 000 €	■ Cautions 3 250 €
■ Subvention Foot FAFA 12 000 €	■ Subventions départementales 100 000 €	■ Vente terrains 60 000 €

Les décisions modificatives prises en cours d'année sont comprises dans ce budget.

Un Conseiller numérique tiendra des permanences à la Mairie de St Quentin



Un dispositif inscrit dans la démarche gouvernementale "France Relance" a pour mission d'accompagner nos 13 millions de concitoyens éloignés du numérique. Dans ce cadre, un conseiller numérique accompagne gratuitement les usagers lors de leurs démarches en ligne et vers l'autonomie numérique (impôt, ameli, pôle emploi, caf, ants, carsat, prime rénov...).

Des permanences et des ateliers thématiques individuels et collectifs seront animés sur les supports courants (ordinateur, tablette, smartphone), à la Mairie de ST QUENTIN SUR LE HOMME.

Renseignements et inscriptions au 02 33 68 21 35

Vie Communale

● Le lotissement « Le Chant de la Pierre 2 » La tranche 4

L'appel d'offres pour le choix des entreprises des travaux de viabilisation a commencé en septembre, l'entreprise LTP LOISEL de Brécey a été retenue pour le Lot 1 : Terrassement – Voirie – Eaux usées – Eaux pluviales – Espaces verts – signalisation, au prix de 271 129.80€ TTC. L'entreprise STE d'Avranches effectuera les travaux du lot 2 : Tranchées réseaux souples – Eclairage public – Téléphone – Multimédia – Eau potable, pour un montant de 45 971.52€ TTC.

Cette tranche verra la réalisation de 13 lots de maisons individuelles. Un lot supplémentaire sera vendu à Manche Habitat pour la réalisation d'un petit collectif afin d'augmenter son offre en location dont nos communes ont bien besoin.

Les travaux de viabilisation ont débuté courant novembre 2023.



La commercialisation de ces parcelles pourra débuter au 2^{ème} trimestre 2024.

● Rénovation énergétique de l'école

Suite à la volonté du conseil municipal de réduire la consommation énergétique des bâtiments publics, le cabinet IDEE a travaillé sur plusieurs scénarios d'économie d'énergie. Des travaux ont été réalisés au **groupe scolaire René Hardy**.

Ils ont consisté à l'installation d'un mode de chauffage par sondes géothermiques (chauffage et production d'eau chaude sanitaire). Les entreprises BREBANT Forage de St Martin de Bréhal pour la partie forage et l'entreprise Jérôme POIRIER de St Quentin sur le Homme, pour la partie électricité et installation des PAC ; ont réalisé ces travaux avec des délais contraints, afin que les élèves puissent avoir du chauffage au retour des vacances de la

Toussaint. Nous tenons à les remercier pour le travail réalisé.

Le coût des études et des travaux s'élève à 219 295€ HT.

Les subventions versées se montent à 171 750€, soit à 78% des dépenses :

- L'Etat avec le plan France Relance : 51 760€
- Les services de l'ADEME : 65 000€
- Le Département de la Manche : 54 990€.

Nous remercions les services de l'Etat et du Département d'avoir retenu nos projets dans leur enveloppe budgétaire.

La salle de motricité de l'école sera également rénovée thermiquement par l'isolation des plafonds en fin d'année 2023 et le changement des menuiseries extérieures en 2024.

● Biodiversité

Projet de réalisation d'un sentier de découverte de la biodiversité

Le conseil municipal et le cabinet « l'Atelier du Jonquet » pour la maîtrise d'œuvre travaillent sur l'avant-projet d'un sentier pédestre d'interprétation de la biodiversité :

- Un parcours définitif et précis du sentier d'interprétation envisagé par la commune, avec une boucle d'environ 9 à 10km,
- Des thématiques d'interprétation de la biodiversité et des moyens ludiques et adaptés pour faire connaître cette biodiversité dans un cadre familial (y compris la localisation des bornes d'interprétation), mettre en avant l'importance de la diversité de nos paysages agricoles, ainsi que celui de la baie du Mont Saint Michel et également des panneaux de la faune et la flore de notre commune,
- Des équipements et travaux à réaliser pour rendre ce parcours accessible à un public familial en toute sécurité (escaliers, platelages, chicanes, signalisation...)

Le coût des travaux structurels, les équipements pédagogiques et le balisage est estimé à un montant de 137 918€ HT. Le projet est subventionné à hauteur de 80% par le CEREMA (*Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement*).



● Travaux de l'accueil de la mairie

Dans le cadre de l'opération de rénovation et d'accessibilité des locaux administratifs, la commune a souhaité rénover l'accueil de la mairie et d'en faciliter l'accessibilité à tous.

L'accueil de la mairie posait trois problèmes :

- **un problème d'orientation du public et de séparation des espaces de travail** : en effet, l'agence postale et la mairie se faisaient sur le même guichet. Il nous a paru plus facile de séparer ces deux espaces de travail, qui ne font pas appel aux mêmes attentes pour l'utilisateur.
- **un problème d'accessibilité** : en effet, la circulation y était difficile tant pour l'utilisateur que pour les agents. L'encombrement des meubles et leur taille empêchaient l'accessibilité à tous, tant sur le point Poste que sur le point Mairie.
- **un problème d'aménagement et de rangement** : Le point « accueil » se doit de représenter la commune, aussi, nous avons voulu réaliser un espace opérationnel et chaleureux.

Les entreprises de la commune ont réalisé ce projet : l'entreprise VLM Bâtiment pour l'isolation, l'entreprise Romain Lepasant pour la peinture et l'entreprise Jérôme Poirier pour la partie électricité. Le mobilier a été commandé auprès de l'entreprise Mahé Agencement de Avranches. Nous les remercions pour les travaux réalisés. Le budget mandaté pour ces travaux est de 29 675€ HT. La communauté d'agglomération Mt St Michel-Normandie a participé au financement au travers du Fonds de Solidarité aux Communes Rurales (FSCR) pour un montant de 10 000€, ainsi que la Poste à hauteur de 5 021€, soit un projet subventionné à 52%. Nous les remercions pour leur participation à notre projet.



● Terrain de tennis

Le conseil municipal souhaite offrir des structures sportives à ses habitants afin de permettre des pratiques sportives plurielles. Aussi, l'actuel terrain de tennis situé au stade sera rénové. Ces travaux seront délibérés en décembre 2023, des dossiers de demande de subventions seront préparés afin de permettre un début des travaux au cours du 1^{er} semestre 2024.

● Terrain d'entraînement

Dans le cadre de l'aménagement d'un terrain d'entraînement de football, le conseil municipal a sollicité des aides financières auprès de la préfecture pour de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et auprès de la Fédération Française de Football, par le biais de FAFA.

Le club compte 194 licenciés et licenciés composé de trois équipes seniors qui jouent sur le terrain du Stade Raymond Beaulieu, l'équipe première un dimanche sur deux, l'équipe B et C le même jour, l'une à 12h00, l'autre à 15 heures (72 seniors) et une équipe senior féminine (21 licenciés).

De plus, le club est en entente avec le club du Val Saint Père et de Saint Ovin au sein du Groupement de la Baie avec une équipe U18-U15, deux équipes U13, l'une féminine et l'autre masculine, trois équipes U11 (40 licenciés et licenciés). Le club a aussi une école de football qui regroupe les catégories U9-8-7-6 et Baby Foot (40 licenciés et licenciés). Trois arbitres et 18 dirigeants complètent les effectifs.

De ce fait, vu le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats par l'Union Sportive, l'unique stade se trouve trop sollicité.

Pour éviter une dégradation trop rapide du terrain principal, un deuxième terrain lui permet de se reposer et d'éviter ainsi des frais de rénovation trop importants. La création du terrain permettra aux équipes de s'entraîner sur ce terrain. Il sera également utilisé pour les matchs



des jeunes, les joueurs de l'entente en alternance avec les autres terrains du Groupement de la Baie et l'équipe seniors C et les féminines.

Les travaux pour la création de l'aire de jeu ont commencé en 2023, la municipalité remercie le nombre important de bénévoles qui ont œuvré pour cette installation. Les travaux se poursuivront en 2024 par la mise en place de pare ballon autour de l'enceinte et l'enfouissement de la ligne électrique.

Plus globalement, l'extension du stade Raymond BEAULIEU sera associée également à un projet de parcours sportif. Il s'agit dès lors, que cette installation permette de fédérer toute une population en leur offrant un endroit (ou plusieurs) pour venir en famille ou entre amis.

● City stade

Le futur équipement sera implanté au stade actuel. L'accès au site se fera par la route départementale 103, rue de la Croix du Chesnot, mais également par un sentier pédestre qui relie le stade au centre-bourg.

La création d'une aire de jeux multi-support sur la commune a pour objectif de fournir un lieu pour la pratique sportive plurielle.

L'objectif aussi est de créer du lien.

Ce point de rencontre se définit comme un

espace sécurisé où chaque personne pourra partager des moments après le travail et, où les enfants pourront se défouler.



Ce projet sera réalisé au cours du 1^{er} semestre 2024, Le coût du projet est de 78 834€ HT. Le projet est subventionné à hauteur de 75% (ANS à 50% et la DETR à 25%).

● Le recensement 2024

Cette année, la commune de St QUENTIN SUR LE HOMME réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 17 février 2024. La commune est divisée en 3 secteurs, un agent recenseur sera recruté pour chaque secteur.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements... La commune fera l'objet d'un questionnaire complémentaire cette année en tant que commune test, pour l'enquête famille, qui se fera sur un seul secteur de la commune.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez nous contacter en mairie.

Nous vous présentons nos trois agents recenseurs : réservez-leur le meilleur accueil !!

 **Recensement**
de la population 2024



Mme Valérie
PICHON DUFOUR



Mme Tatiana
GIFFAUT



M. Sébastien
ESCOBAR

● Ouvertures commerces

Un nouveau Cabinet d'orthodontie



M. Thomas POTTIER a ouvert son cabinet d'orthodontie dans la zone d'activités de Cromel.

Son métier est chirurgien-dentiste, il est spécialisé en orthodontie dento-faciale.

Son métier a pour but de corriger les malformations des maxillaires et de corriger les anomalies de position des dents. Important de le préciser, il ne fait pas de soins dentaires.

La Municipalité lui souhaite la bienvenue !

VOS HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE ?

Semaine paire

Mercredi-jeudi-vendredi : 10h-14h / 15h-19h

Semaine impaire

Lundi - mardi - vendredi : 10h-14h / 15h-19h

Contact du secrétariat

Sur le site Doctolib ou au **02 33 89 06 40**

JBS Propreté



Située dans la zone d'activités de Cromel, l'entreprise JBS Propreté emploie 90 salariés pour l'agence d'Avranches, d'autres agences sont ouvertes à Granville, Saint-Lô, Caen, Bayeux, Dives-sur-Mer, Flers, Rennes et Saint-Malo. Son activité est l'entretien des locaux, et plus principalement le ménage.

JBS travaille pour différents sites :

- hôtels / restaurants / magasins
- cabinets médicaux / usines / garages
- office du tourisme / voirie du Mont-St-Michel
- nettoyage de maison après chantier

Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune et une très belle réussite sur notre territoire du Sud Manche.

VOS HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE ?

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 14h - 17h30

Il est possible de prendre rendez-vous au :

02 33 07 38 50
avranches@jbs-proprete.fr

Leur site internet :
www.jbs-proprete.fr

Les ruchers de la Baie du Mont Saint Michel

Apiculteur, Nicolas Wiart, s'est installé dans les anciens locaux de Paisnel prestations, rue de la croix du Chesnot, depuis septembre 2021. Une partie des bâtiments sont loués au garage Idéal auto.

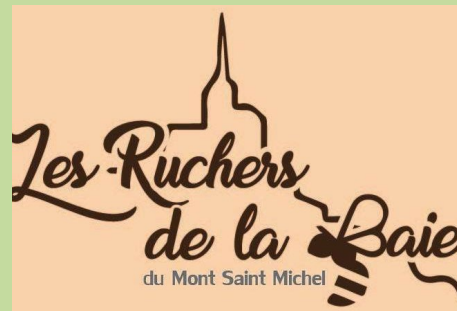
Originaire de Saint Quentin sur le Homme, Nicolas possède un Bac pro agricole et un BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole). Avant de s'installer en 2009, il a travaillé 3 saisons dans un rucher sur Vitré. Vient ensuite la création de son entreprise apicole les Ruchers de la Baie du Mont Saint Michel, implantée sur Montgothier pendant une dizaine d'années avant de déménager sur notre commune.

L'entreprise compte entre 500 et 600 ruches et produit environ 25 tonnes de miel par an. Pour rappel, une ruche compte à peu près 55000 abeilles et permet une récolte de 45kg de miel.

A partir du mois d'avril, Nicolas pratique la transhumance des ruches afin de diversifier sa gamme de produits. Avec son salarié Grégory, ils déplacent 300 ruches toutes les 3 semaines sur les départements de la Seine et Marne, l'Oise, l'Eure-et-Loire et la Vienne, cela leur permet de produire des miels d'Acacias, de Tilleul, de Lavande et de Tournesol. Une fois la saison achevée, les abeilles retrouvent le bocage normand.

La récolte terminée, l'extraction du miel se fait à l'entrepôt ainsi que la transformation, le stockage de pots et du matériel.

Nous lui souhaitons la bienvenue, à lui, son équipe et ses abeilles !



Vous pouvez retrouver les différents produits (pots de miel, pain d'épice, ...) fabriqués par les ruchers de la Baie du Mont Saint Michel dans les grandes distributions (Leclerc, Carrefour market,..), boulangerie (Cahu,...), épicerie fine (O fil des saisons,...).

● Repas annuel des Aînés

Comme chaque deuxième dimanche d'octobre, la commune accueille avec bonheur ses aînés à l'occasion d'un repas. Il faut savoir que ce repas est réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur la commune.

Cette année, 80 personnes s'étaient inscrites.

C'est toujours une satisfaction de partager ce repas convivial avec les aînés. Il en profitait pour mettre à l'honneur le doyen absent Monsieur Michel Cathérine, 95 ans et la doyenne présente Madame Lucienne Mauduit, 97 ans.

On peut féliciter le conseil municipal qui a pris plaisir à faire le service et qui pour cette reprise a connu le succès.

**Pensez à réserver votre
DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024**



● Repas adulte

Dans le cadre de l'action sociale, la commune de Saint Quentin sur le Homme propose de fournir des repas aux habitants de la commune, âgés de plus de 60 ans.

Ce service n'est pas ouvert aux personnes bénéficiant déjà d'un service de livraison à domicile.

Ces repas sont préparés par le cuisinier du restaurant scolaire, uniquement les jours de classe. Les personnes doivent aller chercher leur repas à la cantine. C'est un menu complet composé d'une entrée, un plat avec légumes et dessert, au prix de 8 euros.

Un règlement a été établi, il est à retirer en mairie où les inscriptions se feront. Ensuite les personnes réserveront le ou les repas directement auprès du cuisinier, la semaine précédente (tél 02 33 60 12 55). Ce service est ouvert depuis le 10 novembre 2022.

● Cérémonie du 11 Novembre

Traditionnellement, les habitants de la commune se sont retrouvés à la cérémonie du 11 novembre pour la commémoration de l'armistice de la première Guerre Mondiale afin de rendre hommage aux soldats et se souvenir.



● Deux demi-journées ecocitoyennes

Le vendredi 6 et le samedi 21 octobre, la municipalité a proposé aux habitants deux demi-journées pour nettoyer le cimetière. Les personnes qui le souhaitent, ont pu participer à cette opération en s'inscrivant en mairie.

En effet, en raison de la mise en place du zérophyto et en prévision de la Toussaint, les élus ont fait appel aux habitants afin de désherber une partie du cimetière. Nous remercions les habitants volontaires et les services techniques pour leur travail et participation à ces journées.



La Municipalité renouvellera cette opération l'année prochaine.



Fête de l'école



La fête de l'été

Vie Associative



Ste Barbe



Pique-nique St Quentinais

ANIMATIONS DE 2023



Soirée cabaret du comité des fêtes



Chasse aux œufs – Le Fil



10km de St Quentin – Le Fil



Loto de l'APE



Tournoi de football



Expos photos organisées par l'association Loisirs Culture Patrimoine



Randonnée et course cycliste Team Sud Manche Leucémie

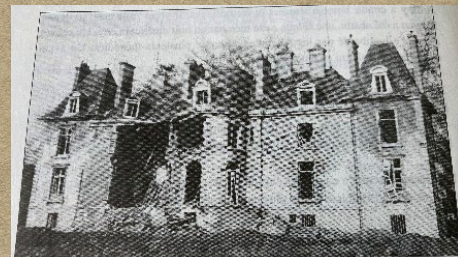


PATRIMOINE

● Il y a 80 ans le jour de gloire est arrivé : la libération de notre village, Saint Quentin

C'était le 31 juillet 1944 que notre village de Saint Quentin sur le Homme fut libéré. A l'occasion du 80ème anniversaire du débarquement, dans quelques mois, nous avons voulu, à travers ce bulletin municipal, vous donner lecture de quelques récits et surtout de témoignages pour rappeler ce qui s'est passé.

Beaucoup d'écrits existent sur la libération de Saint Quentin comme ceux du Père Raymond Roussel qui nous guideront sur cette histoire. Mais le bulletin municipal fera également parler des personnes par le biais de témoignages comme celui de Maurice Boudet ou bien de Michel Anquetil.



Le château de l'Isle Manière, à Saint-Quentin-sur-le-Homme, après le bombardement du 6 Juin 1944. (Document Bd Cherpiel)



Des enfants de St Quentin sur un char détruit.

Notre village a subi les horreurs des combats, puisque 20 maisons ou fermes ont totalement été détruites, 7 personnes ont été tuées. Il y eut trois blessés, le château de l'Isle Manière fut entièrement sinistré et des dégâts au bourg comme à l'église où tous les vitraux furent brisés ainsi que le restaurant ou la cordonnerie ou encore le débit.

Entre Saint-Quentin et Ducey, les 30 et 31 juillet 1944, la ligne de feu séparant les deux armées oscille sans cesse. Alternativement, des chars avancent puis sont repoussés. L'infanterie allemande, camouflée dans les champs contre-attaque aux armes automatiques.

Dans la matinée du 31 juillet, les Allemands répartirent une douzaine de chars et quelques batteries anti-chars dans la bourgade et dans les champs avoisinants. Une colonne américaine qui venait d'Avranches fut durement attaquée par les Allemands.

● L'abbé Raymond Roussel se souvient de moments gravés dans sa mémoire alors qu'il n'avait que 9 ans.



Tout d'abord, celui du mitraillage d'un convoi allemand par l'aviation de chasse alliée, sur la route de Saint Ovin, entre le bourg et la Ridelière, et l'explosion consécutive des munitions entassées dans les

camions.

Raymond Roussel évoque également le regroupement d'une partie des habitants du bourg au lieu-dit : « des Vallées », et, plus particulièrement, lorsque le danger semblait grave, dans les chemins, profonds et boisés, qui existaient alors à proximité.

« Il fallait absolument nous protéger ! L'attente de la libération de Saint-Quentin fut longue.... Le dimanche 30 juillet après-midi, la rumeur courait que les Américains allaient arriver. Des soldats, certains non allemands, enrôlés dans la Wehrmacht, nous disaient « ce soir, Américains ici ».

Nous étions en présence d'une armée éprouvée par la bataille (bataille de Saint-Lô et surtout le déluge de bombes dans le secteur de Marigny, La Chapelle-en-Juger, Saint Gilles à l'Ouest de Saint-Lô), d'une armée en retraite, désorganisée, résignée.

Ce n'est qu'au matin du 31 juillet que la situation est devenue tout autre. Des troupes, décidées à se battre, des chars « Panzer » ou « Tigre », des engins chenil-

lés prenaient position dans le bourg de Saint-Quentin ou à proximité, le long de la route départementale 103.

Tous les habitants quittèrent le bourg et nous entendions les « bruits » de la bataille du Mont-Jarry (à la sortie d'Avranches). Les avions américains vrombissaient dans le ciel et des troupes américaines progressaient à l'ouest vers Pontaubault et à l'Est vers Marcilly. La bataille de St Quentin commençait !

Nous étions quelques familles du bourg, en tout 17 personnes, regroupées dans la pièce unique d'une vieille maison, aujourd'hui, en ruine, à l'abri d'un versant escarpé dans les prés de Guyot. En fin d'après-midi, nous sommes prévenus que le bourg est libéré, mais hélas une partie fut la proie des flammes et partout il y avait d'importants dégâts matériels.

Le 31 juillet au soir, nous regagnons nos demeures sinistrées. Nous avons vu des chars allemands et américains détruits et même les débris d'un avion américain. »

● Témoignages de M. Maurice Boudet et de M. Michel Anquetil

Rencontrer Maurice Boudet, habitant depuis sa naissance à Saint Quentin, fut riche et très touchant par son témoignage. Laissons-le nous parler :



« Je venais d'avoir 13 ans quand le débarquement eut lieu. Grâce à notre voisin qui avait monté un poste émetteur, nous avons su quand il aurait lieu. Avec mes parents et mes 2 sœurs nous vivions dans une petite ferme en retrait du bourg « Les Vallées ». Du jour du débarquement jusqu'à la libération (le 31 juillet) ma mère avait installé des matelas dans l'étable et nous y étions établis avec d'autres familles. Nous avons aussi fait quelques tranchées pour nous cacher et nous protéger.

La veille du 31 juillet, nous entendions déjà que ça mitraillait aux alentours. Nous regardions les allemands battre en retraite, mais pas sans se battre. La bataille se rapprochait de notre ferme.

C'est comme ça que pendant toute la matinée du 31 juillet nous avons couru à travers les petits chemins alentours, tantôt sur la route, tantôt couchés dans les fossés, à chaque fois que l'on entendait les sifflements des obus qui tombaient et explosaient.

J'étais terrorisé, ça tombait vraiment très près de nous. Je pouvais apercevoir l'avion d'observation qui dirigeait les tirs. On esquivait comme nous le pouvions. Quand ça s'est un peu calmé nous sommes retournés dans notre « Vallée » vers midi.

Tout l'après-midi, encore, nous entendions les rudes batailles entre les allemands et les américains qui tour à tour s'emparaient de St Quentin. Nous ne pouvions que supposer, suivant les emplacements de nos alliés, si nous étions libres ou non. Ce n'est que vers 17h que notre voisin nous a confirmé : « le bourg est libéré mais le bourg est en feu ! » Il aura fallu 3 batailles pour libérer St Quentin, dont le bourg porte encore aujourd'hui certains vestiges de cette journée. »

Le témoignage de Michel Anquetil est émouvant et son récit se réfère aux dires et à la biographie de ses parents César et Marie Anquetil.



« Je suis né sous les bombes le 28 juillet 1944 au lieu-dit « Les Trois Hérons » qui, aujourd'hui, s'appelle la rue de la libération.

La veille de ma naissance, les Américains ont envoyé par avion des flyers, demandant à la population de se mettre sous les abris et à plus de 4 km du bourg dans les terres. Toute la population de Saint-Quentin sur le Homme est partie se réfugier.

Mais mes parents avaient décidé de rester chez eux puisque ma mère était sur le point d'accoucher. Même quand les voisins leur proposent de venir avec eux dans l'abri, ils restent. « Mourir pour mourir, autant que ça soit dans notre maison » disait mon père. Et c'est lui qui aida ma mère à me mettre au monde. De surcroît cet abri a été bombardé, aucun occupant n'a survécu.

Alors que les Allemands se replient sur Saint James et Mortain en passant par Saint Quentin ils aperçoivent une maison avec une légère lumière. Ils décident d'entrer en prenant beaucoup de précautions.

Avec quelques mots de français Ils demandent du cidre à mon père et en voyant ma mère prête à donner la vie ils leur font comprendre qu'ils étaient en train de perdre la guerre et qu'ils ne pouvaient pas faire grand-chose pour elle, puisque les Américains arrivaient sur Avranches.

Ils étaient fatigués et devaient reprendre très rapidement et discrètement la route vers Ducey puis Mortain.

Quelques temps après, arrivèrent les avions américains qui bombardaient entre Avranches et Pontaubault suivis par leurs convois militaires qui passaient aussi par Saint Quentin sur Le Homme.

Les Gi's, en inspectant les maisons une à une pour voir si des Allemands s'y cachaient et en pensant que tout le monde était parti sous les abris, ont découvert avec surprise et méfiance ma mère terrifiée avec mon père en chemise blanche (symbole de paix) et ma grand-mère Françoise qui essayaient de gérer cette situation particulièrement stressante en plein débarquement militaire. De plus leurs vaches venaient d'être tuées sous le bombardement. Il ne restait plus rien.

Face à cette situation atypique le colonel du convoi a appelé son médecin militaire pour apporter les premiers soins à ma maman et à son nouveau-né. Ils ont par ailleurs donné quelques vivres pour tenir quelques jours en saluant leur grand courage.

C'est dans ce contexte anxiogène de débarquement et de la barrière de la langue que ma maman et moi avons eu nos premiers soins, par les américains déterminés et humains sur le capot d'une jeep.

Ils ont conseillé à mes parents de « bien se protéger car ce n'était que le début et le pire était à venir. »

Nouveaux Bureaux

L'APE

APE - L'Association des Parents d'élèves de l'école a élu son nouveau bureau :

La présidente : Lucie Monrocq

La vice-présidente : Samantha Veillard

La trésorière : Cindy Lebreton

La vice Trésorière : Magalie Poirier

La Secrétaire : Fanny Lesaint

Le vice-secrétaire : Dimitri Huline

Le Fil

LE FIL - Le Fil Saint Quentinais connaît du changement au sein de son bureau :

Jacky François a été élu Président, Magalie Poirier, trésorière et Cindy Lebreton, secrétaire.

TEAM SUD MANCHE LEUCEMIE

TEAM SUD MANCHE LEUCEMIE :

L'assemblée générale du Team Sud Manche Leucémie a eu lieu le vendredi 10 novembre à la mairie de St Quentin sur le Homme. Le bureau a été élu :

Président : Corentin Bouvier

Vice-président : Eric Hersan

Trésorière : Gaëlle Boisramé

Trésorier adjoint : Benoît Derennes

Secrétaire : Damien Brard

Secrétaire adjointe : Sixtine Harivel

Membres du bureau également : Anaïs Bouvier, Florian Bouvier, Arnaud Touchais et Jordan Gazengel.

Calendrier des Fêtes - Année 2024

Janvier

Vendredi 12 Vœux de la municipalité 20h - Salle Tombelaine

Février

Samedi 3 Union sportive Concours de belote

Mars

Dimanche 3 Société de chasse de St Quentin Collation
Samedi 16 Comité des fêtes Théâtre
Samedi 30 APE Loto

Avril

Lundi 1^{er} Fil St Quentinais Chasse aux œufs
Samedi 6 Union sportive Repas
Dimanche 14 Fil St Quentinais Courses pédestres
Dimanche 21 Anciens combattants Collation

Juin

Samedi 22 Union sportive Tournoi de football

Août

Samedi 24 Comité des fêtes Soirée estivale

Septembre

Dimanche 1^{er} Fil St Quentinais Vide grenier

Octobre

Dimanche 13 Cheveux blancs Repas
Samedi 26 Union sportive Repas

Novembre

Samedi 16 Comité des fêtes Soirée cabaret
Samedi 23 Team sud Manche Leucémie Repas

Infos Pratiques

Bon à savoir

GAZ : Dès que vous effectuez des travaux au dessus des conduites de gaz, (tranchées notamment) vous devez informer GRT GAZ à CAEN au : **02 32 08 26 70**

EAU : Dès que vous constatez une fuite d'eau sur le réseau appelez le : **02 33 48 53 88** (n° du SD eau 50)

ENEDIS : Dépannage électricité Sud Manche 24 h/24h : **09 72 67 50 50**

GENDARMERIE : Le numéro «17» centralise les appels au centre d'opérations et de renseignements à Saint-Lô de jour comme de nuit. Pour contacter directement la Brigade de Ducey, composez-le : **02 33 89 03 30**

POMPIERS : Composez **18** ou **112**

SAMU : Composez le **15**

Secrétariat de mairie :

- Mme SITEAU Françoise

- Mme BENSABEUR Emilie

Tél : 02 33 60 61 45

Mail : mairiesaintquentin@orange.fr

Site internet : www.saint-quentin-sur-le-homme.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 09h00 - 11h30

Mardi : 09h00 - 11h30 - 13h30 - 18h00

Jeudi : 13h30 - 17h00

Samedi : 09h00 - 11h30

Opération argent de poche

Depuis juillet 2014, la commune a mis en place l'opération « Argent de poche » pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Les jeunes effectuent 3 heures maximum par jour et gagnent 5€ de l'heure. Cinq jeunes y ont participé cet été.

Ils se sont tous bien investis, la municipalité les remercie vivement.



● Permanences des élus

Monsieur Stéphane Grall :

Mardi de 9h00 à 10h00, Jeudi de 14h00 à 16h00 et le Samedi de 9h30 à 10h00.

Monsieur Rémi HARDY responsable des finances (budget, emprunts, gestion financière, appels d'offres, taxes locales...) et du cimetière : Mardi de 9h00 à 10h00 et le Samedi de 11h00 à 12h00.

Madame Valérie NOUVEL responsable de l'environnement et du développement durable : Samedi de 11h00 à 12h00.

Monsieur Christophe TESNIERE responsable de l'entretien et des travaux (bâtiments communaux, voirie, réseaux, espaces publics), l'entretien du fleurissement, l'organisation des services techniques, l'urbanisme, le développement économique, l'agriculture et l'accessibilité :

Samedi de 11h à 12h.

Le Maire et les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.

● Modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité

Depuis le 2 mars 2017, les usagers doivent se rapprocher d'une commune équipée d'un dispositif de recueil et non plus de la commune de résidence (Ducey ou Avranches au plus près). Une pré-demande pourra être saisie en ligne sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

● Accès internet

Si vous rencontrez des difficultés pour votre accès internet ou pour savoir s'il vous est possible de souscrire une offre très haut débit, contactez Manche Numérique tél. 02 33 77 83 60, ou votre fournisseur d'accès.

● Accès voirie

Toute nouvelle sortie sur les voies communales ou départementales doit faire l'objet d'une autorisation de sortie délivrée par les services compétents (mairie ou DRD).

● Travaux - sécurité voirie

En cas de travaux agricoles ou autres activités entraînant des dépôts de terre sur la chaussée, chacun doit assurer la sécurité en mettant des panneaux signalisant le danger. La route doit être nettoyée aussitôt ces travaux effectués afin de ne pas engendrer un accident dont vous pourriez être responsables.

Soyons vigilants ! Nous sommes tous responsables sur la route.

Le trafic routier est très important sur la commune, il y a de plus en plus d'accidents. Chacun doit être respectueux des priorités et adapter sa vitesse en fonction du danger.

● Plan neige

Le Conseil Départemental a établi un plan neige pour notre commune : seront dégagées prioritairement la RD103 partant de Cromel au bourg et la RD 78 de la sortie du bourg à Ducey.

● Brûlage des végétaux

Pour éviter tout incendie, soyons prudents.

En période de sécheresse, de nombreux feux de végétation ont nécessité d'engager d'importants moyens de secours. Les arrêtés préfectoraux permanents du 8 février 2005 de protection des forêts contre l'incendie et réglementant le brûlage des végétaux restent en vigueur pour la période du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année.

● Destruction d'essaim de guêpes, frelons (non asiatiques)

La destruction d'un nid de guêpes ou d'un nid de frelons (non asiatiques) n'est plus assurée par le SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours). Vous êtes invités à **vous rapprocher des entreprises privées en consultant les pages jaunes de l'annuaire.**

● Fourrière chiens et chats errants

Pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, il est rappelé que les propriétaires ne doivent pas laisser leurs ani-



maux de compagnie en divagation et que des sanctions peuvent être prises.

La commune adhère au service de fourrière de l'Association Passerelles vers l'emploi.

L'accueil des chiens et des chats, en état de divagation sur la commune, est situé au refuge au Petit-Celland (Tél. 02 33 58 32 34)

Aussi, les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour. Afin de privilégier de bonnes relations de voisinage, soyez vigilants pour faire cesser ce bruit.

● J'entretiens mon trottoir, je valorise mon quartier !

La mairie vous rappelle que les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir le devant et les côtés de leur domicile (désherbage, démaquage, balayage, déneigement). « **Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter.** » La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.



● Lutte collective contre le frelon asiatique

La commune adhère au dispositif mis en place par le Conseil Départemental et la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDN) pour la lutte contre les nids de frelons asiatiques.

Que faire face à un nid de frelons asiatiques ? Il ne faut pas intervenir soi-même.

- signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid.



● Rappel concernant la réglementation des activités bruyantes

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, taille haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de : 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

- les samedis de : 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

- les dimanches et jours fériés de : 10 h 00 à 12 h 00.

Lauréats du concours de fleurissement de l'année 2023

Classement "maisons"

M. et Mme Roland DATIN , 27 rue de la Croix du Chesnot première place
M. et Mme Marcel MURIEL, 9 cité Louis Guibert deuxième place
M. et Mme Claude FAUTREL, 45 rue Montgomery troisième place ex aequo
M. et Mme Jacky FRANCOIS, 4 rue de Guyot troisième place ex aequo
Mme Maryvonne GUERIN, 20 rue de la Libération cinquième place
M. et Mme Michel LEBOCEY, 27 rue Montgomery sixième place
M. et Mme Hervé JAMES, 10 route des Vallées septième place ex aequo
M. et Mme Jean-Louis BOUTELOUP, 12 route des Valléesseptième place ex aequo
M. et Mme Bernard GAUTIER, 4 rue du Mt St Michel septième place ex aequo
M. et Mme Alain VAUPRES, 13 route de la Retournerie septième place ex aequo

Classement "jardins paysagers"

M. et Mme Roland BOUGON, 39 rue Montgomery première place
M. et Mme Victor ANGOT, 1bis route de l'Isle Manièredeuxième place
M. Laurent PELLEN et Mme Sandrine LELONG, 5 route de la Quintinetroisième place

Classement "artisans commerçants"

M. et Mme LURIENNE Michel - 13 Route de Beausoleil première place

Classement "fermes"

M. et Mme Claude COHIER, 8 route de la Sélune première place
M. et Mme Eric MOREL, 2 route de Beausoleil deuxième place
M. et Mme Christophe MOREL, 6 route de l'Eclérais troisième place

Invitation

Stéphane GRALL,
Maire de Saint-Quentin-sur-le-Homme
et le conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à
la Cérémonie des Vœux 2024

Le vendredi 12 janvier 2024 à 20h00
À la Salle Tombelaine